Entrepreneuriat féminin : Les nouveaux dispositifs de financement Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-01-2010 20:30:28

- · L'Afem communique autour des alternatives au crédit classique
- · Fonds public/privé, fonds d'amorçage TI, fond Dayam...

L'entrepreneuriat féminin en tant qu'acteur de développement économique et social revient au coeur des débats. Dernière sortie en date, celle de l'Association des femmes entrepreneurs du Maroc (Afem). Lors d'une journée de conférences, qui s'est déroulée jeudi dernier, le point a notamment été fait sur les projets de l'Afem. «L'actualité, c'est le grand chantier de la régionalisation. Nous allons ouvrir des délégations régionales à Tanger, Fès, Marrakech et Agadir», indique Soraya Badraoui Drissi, présidente.

Environ 200 personnes étaient présentes, dont de nombreuses étudiantes. «Notre public cible est toute jeune fille qui souhaite se lancer en tant que chef d'entreprise. C'est pourquoi nous avons invité des étudiantes en fin de cycle», souligne Asmaâ Morine, vice-présidente chargée du pôle communication. L'un des principaux objectifs de la journée de l'Afem était de promouvoir l'incubateur Casa Pionnières. «Actuellement, une cinquantaine de femmes montent leur projet entrepreneurial dans le cadre de ce programme», note Aicha Amrani, vice-présidente en charge du pôle création d'entreprises. Parmi les thèmes abordés, l'on retiendra également celui des nouveaux outils de financement mis à disposition des jeunes créatrices (et créateurs) d'entreprise. Ces nouveaux dispositifs, dont certains font partie du programme Emergence, sont une alternative aux crédits bancaires classiques.

Dans le cadre de la stratégie Maroc Numérique 2013, un fonds d'amorçage TI de 100 millions de DH vient d'être lancé. Celui-ci rejoint le fonds Dayam d'un montant de 50 millions de DH, qui finance des projets innovants, sachant que le premier fonds d'amorçage Sindibad est en phase de clôture. Sans oublier les nouveaux mécanismes de financement tels que les business angels ou des initiatives régionales comme celle de l'association Souss Massa Draâ Intiative, qui propose des prêts d'honneur (sans intérêt). Du point de vue du développement de la PME, une subvention existe pour soutenir les projets à fort potentiel. «Le premier appel à projet a été lancé et s'est terminé le 15 janvier. Chaque année, une cinquantaine d'entreprises sont évaluées pour déterminer celles qui ont un fort potentiel. L'Etat subventionne ensuite 20% des projets de développement sélectionnés», annonce Ali Guedira, conseiller du ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies.

L'autre grande nouveauté réside dans les fonds public/privé. «Le ministère est en train d'étudier deux fonds d'investissement public/privé. Actuellement, nous étudions le cadre juridique pour que les assurances puissent également injecter de l'argent dans ces fonds», poursuit Guedira. Chaque fonds aura une composante création, développement et transmission. L'appel à projet à manifestation sera bientôt lancé. Le fonds sera opérationnel au mois de juin.

Capital risque

Le capital risque est une autre alternative aux crédits bancaires. Le 1er fonds a été créé en 1993 au Maroc. Les fonds actuels représentaient 6 milliards de DH fin 2008, ce qui place le Maroc devant la Tunisie et la Jordanie. Cependant, ces fonds sont principalement axés sur le développement de la PME, ainsi que sa transmission. «10% seulement sont consacrés à la création et à l'amorçage», souligne Hassan Laaziri, DG de CDG Capital Private Equity. A noter qu'aucune entreprise détenue par une femme n'est financée par ces fonds.

M. N. R. & A. R. L'économiste